Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 029-212902084-20260227-2026D035-DE

MAIRIE DE PLOURIN
29830 PLOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 14

L'an deux mille vingt-six,
Le 27 février 2026 à 18h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Antoine COROLLEUR, Maire.

Date de la convocation : 25 février 2026
Date d'affichage : 03 mars 2026
Certifiée exécutoire : 27 février 2026

Etaient présents :
MM. Antoine COROLLEUR, Marie-Christine LAINEZ, Hervé FALC'HON, Christian RIOU, Marie-Odile COURAND, Jeanine PERCHOC, Patrick GÉLÉBART, Vanessa MOËNNER, Arnaud SANJOSÉ, Bernard JAOUEN, Catherine LE JEUNE, Sébastien LÉAUSTIC, Delphine PLUCHON, Mathieu CALVEZ, Mallory LAMOUR formant la totalité des membres en exercice.

Madame Vanessa MOËNNER a été élue Secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente réunion du 13 janvier 2026 est adopté

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Arnaud SANJOSÉ, Conseiller délégué aux finances présente successivement les comptes fincanciers uniques du budget général, celui des différents lotissements sous forme de diaporama.

BUDGET DE LA COMMUNE :

Les recettes de la section de FONCTIONNEMENT se sont élevées à 1 671 088€ dont 135279 € en produits de services (cantines – garderie – location de salles), remboursements sur salaires (arrêts maladie) 41 441 €.

Les dotations de l'État et subventions pour 405 667 €, la fiscalité 760 169 € (impôts locaux), autres recettes pour 105 667€ (dotations, subventions et participations).

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 331 901 € dont : 349 307 € en charges à caractère général (entretien voirie, bâtiments, terrains, achat de carburant, gaz, fuel, électricité, eau, contrats de prestations de service, assurances, entretien du matériel roulant, fournitures scolaires, réceptions dont repas des aînés de la commune, frais de téléphone, d'affranchissement, services bancaires, organismes extérieurs, impôts et taxe foncière.

Les charges de personnel ont été de 627 450 €, soit 47 ,1 % du total des dépenses de fonctionnement de la commune - pour la charge nette de ce montant il convient de déduire 41 441 € en recettes atténuatives pour des remboursements sur rémunérations pour maladie, arrêts de travail.

Les autres dépenses de gestion d'un montant de 237 421 € concernent les subventions aux associations ou aux organismes de regroupement (maison de l'enfance – jeunes du Four, etc.…) pour 55 802 €, les indemnités des élus et cotisations pour 76 688 € et un reversement de 30 361 € à la CCPI au titre de la compensation de charges transférées et 8 714,55 € au titre des droits de projection de films et divers licences et logiciels et remise sur loyers pour les commerces.

Enfin, les autres charges se montent à 117 703 € dont 12 668 € en intérêts de la dette, 10 099 € en amortissements pour des études et 94937 € de cession de terrain au lotissement Park Kreiz.

Il en ressort un résultat de 391 187 €.

Au niveau des INVESTISSEMENTS :

Les dépenses de l'exercice se sont montées à 917 135,14 € et les recettes à 742 022,65 €, ce qui conduit à un déficit de 175 112,49€.

Les différentes dépenses concernent le remboursement du capital des emprunts pour 122 523 €, les travaux sur bâtiments communaux dont le remplacement des chaudières gaz par des pompes à chaleur à la salle Kan Lévénez et à la résidence Keravel, les travaux d'aménagement des étages dans le bâtiment du Foyer des Jeunes,les travaux d'aménagment des 2 logments au dessus de l'ex cedaxe l'acquisition de matériel divers et de mobilier, licences informatiques etc…380 836 €, les opérations d'ordres 105 963,58 €, l'aménagement de création de cheminement doux rue du Tumulus, An Hent Houarn, route de l'Argoat et Venelle de Villaren pour 328794 €.

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 029-212902084-20260227-2026D035-DE

Les recettes se montent à 742 023 € qui se décomposent ainsi : affectation du résultat de fonctionnement 2024 : 389 770 €, subventions : 134 677 €, amortissements : 10099 €, FCTVA 99 814 €, Taxe d'aménagement : 12 236 €, cessions : 94 937 €, et recettes diverses 480 €.

La synthèse du compte financier unique 2025 avec reprise du déficit d'investissement de 2024 donne le résultat suivant :
FONCTIONNEMENT : Dépenses : 1 331 901,22 € - Recettes :1 671 088,10 € - solde :+ 339 186,88 €
INVESTISSEMENT : Dépenses : 917 135,14 € - Recettes : 742 022,65 € - solde :- 175 112,49 €
TOTAL Dépenses : 2 249 036,36 € - Recettes : 2 413 110,75 € - solde : +164 074,39 €

Accord unanime

Pour Copie Certifiée Conforme,
Le Maire,
Antoine COROLLEUR

MAIRIE DE PLOURIN (FINISTERE)